

Questions orales

M. Fairweather: Le ministre reconnaîtra-t-il que cette recommandation a été faite par le juge Archambault en 1938 et que l'étude se poursuit peut-être depuis bien assez longtemps?

DEMANDE DE RENVOI DU RAPPORT SWACKHAMER AU COMITÉ

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au solliciteur général. Étant donné que le ministre lui-même a déclaré, au sujet du rapport Swackhamer, qui vise à protéger la population et à offrir des possibilités de réadaptation, que le public, en l'étudiant, pourrait mieux comprendre les problèmes correctionnels, le ministre voudrait-il faire en sorte que ce rapport soit renvoyé au comité parlementaire de la justice et des questions juridiques plus être discuté plus à fond?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, cette suggestion est intéressante et je vais y réfléchir. Je vais aussi prendre note de la dernière qui a été faite.

KINGSTON—DEMANDE D'INDEMNISATION DE LA VILLE POUR LES DÉPENSES RELATIVES À L'ÉMEUTE

Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une autre question au solliciteur général. Étant donné que la ville de Kingston a dû verser directement \$22,000 en temps supplémentaire à ses policiers lors de l'émeute au pénitencier de Kingston pour des services commandés par l'administration fédérale et que la police de l'endroit a en outre dépensé \$100,000 pour services de protection et d'enquêtes au cours du procès, le ministre étudierait-il très sérieusement la question de rembourser la ville de Kingston de ces dépenses de \$120,000 directement imputables à une cause de force majeure dans une institution fédérale et non pas à une affaire locale?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas jusqu'à maintenant, que je sache, reçu une pareille instance, mais je prêterai volontiers une sérieuse attention à la proposition de l'honorable représentante.

* * *

• (1140)

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

GAZ NATUREL—LE PRIX POUR LES EXPORTATIONS AUX É.-U.—LE MANQUE À GAGNER POUR LE CANADA

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, je pose ma question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Comme les règlements de l'Office national de l'énergie l'obligent à étudier les prix du gaz d'exportation et à faire rapport au cabinet lorsqu'ils tombent au-dessous des prix des autres sources d'énergie aux États-Unis et étant donné que mercredi dernier, comme en fait foi la page 1750 du Hansard, le gouvernement a répondu à ma demande n° 157 de dépôt de documents, qu'il n'avait pas reçu de rapports de l'Office national de l'énergie depuis le 29 septembre 1970, je demanderais au ministre s'il est au courant que, dans son rapport d'août 1972, l'Alberta Resources Conservation Board déclarait que le gaz canadien se vendait 15c. par

[M. Allmand.]

million de pieds cubes au-dessous des autres produits énergétiques? Je demanderais au ministre s'il a demandé un rapport à l'Office, pourquoi il n'en a pas reçu et pourquoi aucune mesure n'a été prise?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, j'ai examiné avec l'Office cette question relative au paragraphe a) de l'article 11 du Règlement à laquelle l'honorable député a fait allusion et le président m'a informé que lorsque le comité parlementaire en arrivera à la question de la fixation du prix du gaz naturel, il sera en mesure de présenter un compte rendu très complet des circonstances plutôt compliquées entourant la fixation du prix du gaz naturel sur le marché étranger.

M. Douglas: Monsieur l'Orateur, je présume que cette situation ne s'applique pas seulement à l'Alberta mais à toutes les exportations canadiennes de gaz naturel. Cette négligence du gouvernement entraîne une perte de 140 millions de dollars par an pour l'économie canadienne. Je veux demander au ministre s'il peut expliquer à la Chambre sa négligence en ce domaine, et nous laisserons le président de l'Office national de l'énergie s'expliquer lorsqu'il se présentera devant le comité en temps opportun.

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur . . .

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. La présidence permet au ministre de répondre à la question du député, mais ce dernier conviendra avec moi qu'il s'agit là d'une discussion plutôt que d'une question. Ceci dit, le ministre peut répondre brièvement.

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, j'allais dire que je n'accepte pas la prémisse du député.

M. Douglas: Que le ministre accepte la prémisse de ma question ou non, je lui demande maintenant, monsieur l'Orateur, si l'économie canadienne a subi une perte substantielle du fait que du gaz naturel canadien a été vendu aux États-Unis à un prix inférieur à celui d'autres sources d'approvisionnement, et pourquoi le gouvernement n'a-t-il pris aucune mesure sous ce rapport?

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, comme je l'ai dit, il est très difficile de répondre à la question sur la fixation du prix du gaz naturel exporté et je ne pense vraiment pas que je devrais le faire à l'appel de l'ordre du jour. Comme je l'ai déjà dit au député à la Chambre, nous serons prêts à examiner en profondeur toute cette question lorsque l'on abordera, en comité, la question de la fixation du prix du gaz naturel à la suite de nos entretiens actuels sur les exportations pétrolières.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'IMPORTATION DE MOTONEIGES—ON DEMANDE DES EXPLICATIONS

[Français]

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce.